





# 9<sup>ème</sup> JOURNÉE DES GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

# "Les outils fonciers au service des espaces naturels"

# **Accueil des participants**

de 9h00 à 9h30

■ Accueil thé-café

#### Introduction

de 9h30 à 10h30

- **■** Discours introductifs
- Introduction du grand témoin

Hubert BOSSE-PLATIÈRE, professeur à l'Université de Bourgogne, directeur de la Chaire universitaire de droit rural et de droit à l'environnement

■ Le foncier au cœur de la préservation de la biodiversité

Julie BABIN, chef de projet Obligations Réelles Environnementales - Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

- questions & échanges -

#### SESSION 1: l'accompagnement des gestionnaires par les acteurs fonciers

de 10h30 à 12h10

■ Le cahier des charges, un engagement unique des SAFER

Julien BURTIN, chef de service Collectivités Environnement - Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural Bourgogne - Franche-Comté

- pause -

L'action foncière de l'Établissement Public Foncier sur les milieux naturels

Thomas MARCOS, gestionnaire administratif et technique - Établissement Public Foncier Doubs Bourgogne - Franche-Comté

■ Le droit de préemption ENS : l'outil de maîtrise foncière des départements

Laure LEYSEN, chargée de mission Espaces Naturels Sensibles - Conseil départemental de Côte-d'Or

- questions & échanges -

# Pause déjeuner

de 12h10 à 14h

#### Repas en buffet dans le hall de l'amphithéâtre

Cuisiné par « La Fée Végé » - Montceau-et-Écharnant (21)

### SESSION 2 : des outils fonciers à développer

de 14h00 à 15h00

#### ■ L'Obligation Réelle Environnementale, les atouts d'un nouvel outil

Estelle LAURENT, chargée de mission transversales - Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

# ■ L'acquisition de biens sans maître, une procédure en faveur de la préservation des pelouses de Bouilland

Jean-Noël MORY, Maire de Bouilland (21)

- questions & échanges -- pause -

# SESSION 3 : intégrer la complexité du foncier pour une gestion globale des sites naturels

de 15h15 à 16h30

#### ■ Des outils fonciers au service d'une cohérence de gestion

Marie GEFFARD, chargée de projets fonciers - Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

# ■ L'Association foncière pastorale, un outil unique de gestion des espaces pastoraux et forestiers

Marie KERDONCUFF, conseillère Agro-Environnement - Chambre d'agriculture du Doubs Christian BULLE, développeur ENS - Conseil départemental du Doubs

#### ■ L'implication citoyenne dans la gestion du foncier forestier

Jacques GORLIER, co-gérant - Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan Frédéric BEAUCHER, gérant - Groupement forestier le chat sauvage

- questions & échanges -

#### **Conclusions**

de 16h30 à 17h00

#### ■ Conclusion du grand témoin

Hubert BOSSE-PLATIÈRE, professeur à l'Université de Bourgogne, directeur de la Chaire universitaire de droit rural et de droit à l'environnement

#### **■** Discours conclusifs

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

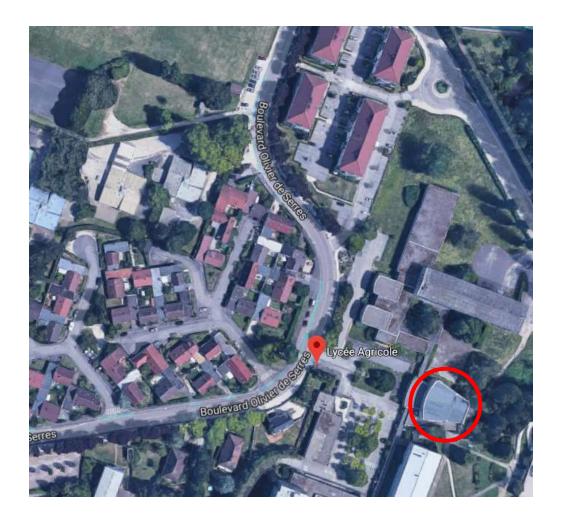
Cette 9<sup>ème</sup> journée des gestionnaires d'espaces naturels se tiendra le jeudi 5 décembre 2019, à partir de 9h, au lycée agricole Olivier de Serres de Quetigny.

#### ■ Localisation & accès

Lycée agricole Olivier de Serres 21 Boulevard Olivier de Serres 21800 Quetigny

Un parking est accessible à proximité du lycée agricole (suivre fléchage).

L'accueil café-thé, les pauses et le déjeuner se tiendront dans le hall de l'amphithéâtre.



### **■** Contacts

Hélène GERVAIS, CEN Bourgogne - 07 77 14 30 62 Marie GEFFARD, CEN Franche-Comté - 03 81 53 97 80

## **INSCRIPTION**

■ Ce bulletin d'inscription est à compléter et à nous retourner :

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne Chemin du Moulin 21600 Fénay

carine.duthu@cen-bourgogne.fr

■ Vous pouvez également répondre directement en ligne :

https://forms.gle/67PHyfwvuFaM87mM7

NOM
PRÉNOM
FONCTION
STRUCTURE
ADRESSE DE LA STRUCTURE
ADRESSE MAIL
TÉLÉPHONE
☐ Je participerai à la journée des gestionnaires.
☐ Je participerai au déjeuner du midi pour la somme de 16€50.  Dans un souci de prévenir de gaspillage, toute participation comprenant un repas et non signalée avant le 1 <sup>er</sup> décembre entrainera la facturation d'un montant de 16€50.

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de la 9ème journée des gestionnaires des espaces naturels qui se tiendra le 5 décembre 2019 sont enregistrées dans un fichier informatisé et font l'objet d'un traitement informatique en interne. Elles sont conservées jusqu'à la tenue de la journée et les dix années de suite, pour le suivi et la gestion de la programmation, et sont destinées uniquement aux salariés du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Les données de contact (nom, prénom, numéro de téléphone, mail) pourront être transmises aux participants à la 9ème journée des gestionnaires d'espaces naturels 2019 dans le but de permettre l'organisation de covoiturages entre participants. En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, les parties peuvent exercer leurs droits d'accès et de rectification aux données les concernant auprès du contact suivant : contact@cenfranchecomte.org et contact@cen-bourgogne.fr.